

*POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES*

BULLETIN MENSUEL
DE
L'UNION DES AVEUGLES
DE GUERRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

ET

JOURNAL DES SOLDATS BLESSÉS
AUX YEUX

SOMMAIRE

Bonne Année. — Le Vingtème Anniversaire de l' « U.A.G. ». —
Suppression de la Taxe de Gare et de Contrôle perçue pour nos
Guides. — Chez les Aveugles anglais. — Poème de Miguel
Zamacoïs. — Invitation. — La Familiale des Soldats aveugles.
— Le Livre Parlé. — Nécrologie.

Chronique de l'U.A.G.

Entre nous. — Cotisations 1939. — Procès-verbal de la Réunion
du Conseil d'Administration du 15 octobre 1938. — Groupement
Régional du Nord. — Groupement Régional de Limoges. — For-
mation des Sections d'Algérie et de Saône-et-Loire. — Avis divers.
— Liste des Donateurs.

ADMINISTRATION : SIÈGE DE L'U.A.G., 49, RUE BLANCHE, PARIS (9^e)

Téléphone : TRINITÉ 85-83

Chèque Postal : PARIS 160.31

BULLETIN MENSUEL
DE
L'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE

BONNE ANNÉE

Au seuil de 1939, le Bureau et le Conseil d'Administration de l'« Union des Aveugles de Guerre » adressent à tous leurs camarades leurs vœux les plus fraternels pour eux et leurs familles. Ils souhaitent ardemment que demeure l'esprit combattant qui les a réunis spécialement dans leur Association et que tous les aveugles de guerre conservent le plus longtemps possible la vie du foyer dans la santé et la prospérité.

Le Bureau et le Conseil d'Administration de l'« U.A.G. » adressent également leurs vœux à tous leurs amis qui, depuis plus de vingt ans, ont fait confiance à cette Association, et les remercient chaleureusement de la sympathie et de l'appui qu'ils n'ont cessé d'apporter à l'Union des Aveugles de Guerre.

Certains d'être les interprètes de tous les membres de l'U.A.G., ils expriment leurs sentiments reconnaissants à ceux qui ont apprécié leurs efforts et qui les ont compris.

Tableau d'Honneur

IZAAC, Président honoraire.
SCAPINI, Président honoraire.
BOURGUIGNON, Secrétaire général honoraire.
FAVRET, Secrétaire général honoraire.
CONAN, Secrétaire général honoraire.
AMBLARD, Secrétaire général honoraire.

Conseil d'Administration

Président : CONAN.
Vice-Présidents : GUILLAM, IZAAC, LEVEAU.
Secrétaire général : AMBLARD.
Trésorier : Gaston L'EVESQUE.

Membres : BARDOUX, BERTRAND, BLONCOURT, BOIS, BRUSSION, CABASSON, CÉRÉ-LABOURDETTE, COURTEIX, DERLINDER, EVRAT, FAUVEL, FAVRET, GRILLET, LAFFARGUE, LAGARDE, LAITÉ, MALGAT, MULLER, NICOLAÏ, NOIREAUX, ROBERT (Maurice), ROY (Georges), SATGÉ, SCAPINI.

Comité d'Action

Mlle Arbel, Vice-Présidente honoraire.

Président : M. de Traversay.

Vice-Présidentes { Mme Contamin.
Mme L'Évesque.

Secrétaires { M. Bloch, adjoint au Trésorier ;
M. Iweins, Secrétaire du Comité d'Action.

M. Auterbe, Sous-Directeur à la Compagnie « L'Union ».

Mme du Bos ;

Mme Broquin ;

M. de Chaumont-Quitry ;

M. Chepfer ;

Mme Chevalier ;

Mlle Jalaguiet ;

Mme Lévy-Weis ;

M. Julien Mayer ;

Colonel de Traversay.

LE VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'U. A. G.

Le dimanche 18 décembre 1938, a eu lieu, dans notre grande salle de la rue Blanche, une réunion amicale comme il s'en est tenu parfois au cours des deux années précédentes. Cette fois-ci cependant la réunion présentait un caractère particulier, à cause du jour choisi. Il y avait, en effet, vingt ans, jour pour jour, également un dimanche, le 18 décembre 1918, qu'avait lieu, au Musée Social, l'assemblée constitutive de l'Union des Aveugles de Guerre. C'était donc un anniversaire à fêter et les dirigeants de l'Union auraient désiré lui donner tout l'éclat qu'il méritait, mais devant faire coïncider l'inauguration du buste, non encore achevé, du Maréchal Maunoury, avec la célébration du vingtième anniversaire, le Bureau n'avait pu organiser la fête qui convenait. Cependant, tenant à ne pas laisser passer cette date sans en marquer l'importance, notre Président, en ouvrant la séance, rappela la création déjà lointaine de notre Union, félicita tous les camarades présents ou absents de l'esprit d'association qu'ils n'ont cessé de manifester, remercia les voyants qui nous avaient aidés et passa rapidement en revue les diverses étapes de la vie de notre Groupement. Puis il donna la parole à deux de nos camarades, membres du Conseil d'Administration, qui figuraient il y a vingt ans déjà sur la première liste des administrateurs.

Ce fut d'abord le tour de Lagarde, qui parla au nom de la Province, dans le langage coloré que nous lui connaissons; il retraça, au grand plaisir de l'assistance, les premiers pas de notre Union, il évoqua son établissement dans les petits locaux de la rue du Mont-Thabor, la caisse vide, les premières démarches, les concours dévoués de la première heure, les impatiences bien légitimes des camarades qui désiraient voir, en cette époque de prospérité du pays, leur pension légèrement augmentée, les remous de toutes sortes qui nous atteignaient, puis la rue Ballu et enfin la rue Blanche. La conclusion logique des paroles de Lagarde fut la constatation d'un état de choses stable et solide dans notre Association, ce qui ne manqua pas d'attirer à notre camarade les applaudissements de l'assistance.

Izaak se leva ensuite, lui qui, premier Secrétaire général de l'Association, ensuite Président, eut à enfoncer de nombreuses portes, à faire reconnaître l'U.A.G. groupement d'utilité publique et entamer les premières négociations pour l'amélioration du sort des camarades. Cette

Association, dit-il, qui en 1918 était un enfant bien faible, bien délicat, est maintenant une belle jeune fille, près de sa majorité. Et nous, signataire de ces lignes, qui étions présents à la réunion du Musée Social, il y a vingt ans, nous nous sentions ravis d'entendre évoquer devant nous la merveilleuse histoire de cette Union à laquelle nous avons, comme tous nos camarades, apporté notre confiance, et bénéficiant de l'élan donné à cette époque héroïque où il n'y avait pas encore d'autres Associations spécialisées que la nôtre, nous nous sommes attelés depuis quelque temps avec les pionniers de la première heure pour mener à bien les destinées de la toujours plus grande « Union des Aveugles de Guerre ».

Tous les camarades présents avec leurs familles furent enchantés d'entendre rappeler ces phases de la petite histoire qui est leur histoire propre et ne ménagèrent pas leurs applaudissements à leurs trois camarades.

Un agréable concert suivit ces trois allocutions; malheureusement il faisait très froid, les paroles de nos camarades nous avaient bien réchauffé le cœur, la danse se chargea du reste.

H. AMBLARD.

SUPPRESSION DE LA TAXE DE GARE & DE CONTROLE PERÇUE POUR NOS GUIDES

Nous avons fait prévoir à nos camarades la suppression de la taxe de frais de gare et de contrôle perçue pour nos guides.

Nous avons, en effet, à supporter doublement cette taxe pour nous et pour la personne qui nous accompagnait.

Or, voici la lettre qui nous fait savoir que nos guides ne devront plus acquitter les frais de cette taxe.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER
FRANÇAIS

Paris, 30 décembre 1938.

Monsieur le Ministre,

Par lettre RD/GD du 23 décembre 1938, vous avez bien voulu nous demander de vous confirmer que les guides qui accompagnent les grands invalides de guerre étaient désormais exonérés du paiement des frais de gare et de contrôle.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que nous avons donné, en effet, le 28 novembre écoulé, des instructions à nos gares pour qu'elles ne perçoivent plus les frais de gare et de contrôle du guide accompagnant le réformé de guerre à 100 % bénéficiaire de l'article 10 de la loi du 31 mars 1919.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur du Service Commercial,
Signé : Illisible.

CHEZ LES AVEUGLES ANGLAIS

J'ai entendu avec émotion l'appel fait encore cette année à la radio britannique en faveur des Aveugles. Comme tous les ans, un personnage de premier plan fait, le jour de Noël, une communication à ses compatriotes, et nous avons entendu successivement des hommes éminents comme Mr. Ramsay Mac Donald, Lord Baldwin, etc., prendre la parole en cette circonstance.

Cette année, ce fut Lord Southwood qui, avec une compréhension parfaite de la question qu'il traitait, demanda à ses auditeurs de penser aux aveugles de son pays. Certes, cet appel n'est lancé qu'une fois par an, mais quel jour ! Dans la soirée de Noël, où toutes les familles réunies pour cette fête, qui a une si grande importance dans ce pays, sont disposées à écouter plus favorablement que de coutume la demande qui s'adresse à leur cœur en ce jour de Christmas.

Lord Southwood demanda à ses auditeurs de fermer les yeux un instant et d'imaginer qu'ils ne pourraient plus jamais les rouvrir. Alors, pendant un moment, il leur parla, avec beaucoup de tact et aussi avec une grande sûreté, de ce qu'était la vie des aveugles, aveugles de guerre comme aveugles civils, et soulignant l'immense importance de l'affection dont ils sont frappés, dit comment il était possible de les aider. Il proposa au public britannique de continuer ce qu'il avait fait l'année passée, permettant de doter les aveugles d'appareils de T.S.F.

Cette émission pour les aveugles, faite spécialement le jour de Noël, rapporta, dit-il, 20.000 livres sterling en 1937, ce qui représente 360.000 francs de notre monnaie, grâce auxquelles de nombreux appareils purent être distribués, puisqu'un type avec cadran spécial a été établi au prix de 4 livres sterling.

Cette année, Lord Southwood espère qu'on fera mieux encore et l'on voit par là tout l'intérêt que porte le public britannique aux aveugles de son pays, et ici nous pouvons remarquer que cet appel, fait le jour de Noël, où tout le monde est enclin à penser aux autres, démontre bien l'importance de l'intérêt que l'on porte à la cécité. Cette place spéciale que l'on réserve aux aveugles outre-Manche indique que, parmi toutes les infirmités, la nôtre est prise en particulière considération et c'est là une preuve qui confirme l'idée que nous avons de voir les aveugles placés dans une catégorie à part, dès qu'il s'agit d'apporter une réparation à des blessures ou à des infortunes.

Nous ne pouvons que féliciter Lord Southwood de son émouvant appel en faveur des aveugles anglais, en souhaitant que son exemple soit imité dans d'autres pays.

H. AMBLARD.

POÈME DE MIGUEL ZAMACOIS

Le grand poète Miguel Zamacois, l'auteur bien connu des « Bouffons », vient de nous envoyer un poème intitulé « L'Ineffaçable », qu'il a extrait d'un recueil composé jadis sur la Grande Guerre.

Cette pensée, qu'il nous renouvelle au moment où tout le monde songe avec tristesse aux temps présents, nous a profondément touchés, et nous remercions vivement le M^e Miguel Zamacois de son amical envoi.

L'AVEUGLE DE GUERRE

Silence ! car voici le martyr solennel,
La misère absolue et l'infortune entière,
Voici le voyageur du lugubre tunnel
Qui ne va pas vers la lumière !

Silence, et chapeau bas ! Car l'homme que voilà
Est celui qui fait dire à qui s'apprête à geindre :
« Puisque je peux encore voir passer celui-là,
Je n'ai pas le droit de me plaindre ! »

Aussi quand, bras tendus, il va par les chemins,
Tous vous comprenez bien qu'il faut que sa détresse,
Devinant des regards et rencontrant des mains,
Palpe un air baigné de tendresse;

Tous vous comprenez bien qu'à l'aveugle martyr,
Si fragile et si seul dans son ombre profonde,
Vous devez, ô voyants, la douceur de sentir
Qu'il est l'enfant de tout le monde !

Miguel ZAMACOIS.

INVITATION

Le samedi 28 janvier prochain, nos camarades anciens combattants américains ont très aimablement invité les aveugles de guerre dans leur Maison de Paris : l'American Legion, Pershing Hall, 49, rue Pierre-Charron.

Tous nos camarades avec leurs enfants sont donc invités à la réception qui sera donnée au « Post Paris-American-Legion », le samedi 28, à quinze heures.

Nous ne saurions trop exprimer, par avance, à nos amis américains, toute la joie que nous cause cette réunion où la fraternité scellée il y a vingt ans se retrouvera aussi solide que jamais.

Nous ne manquerons pas, dans notre prochain bulletin, de donner un compte rendu de cette amicale réception.

LA FAMILIALE DES SOLDATS AVEUGLES

Le Conseil d'Administration de la Familiale des Soldats Aveugles informe les camarades que la première réunion de la saison 1938-1939 aura lieu le dimanche 5 février 1939, dans la salle du Cercle Commercial Suisse, 10, rue des Messageries.

Les réunions suivantes ne sont pas fixées et feront l'objet d'une information ultérieure.

Les réunions auront lieu comme habituellement, de 14 heures à 18 h. 30, et comprendront : concert, goûter, sauterie.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'annoncer aux camarades le décès de Mme Mareuse, survenu à Paris, le jeudi 22 décembre 1938.

Mme Mareuse, qui était une bienfaitrice de notre Association, a été accompagnée à sa dernière demeure par une délégation composée de plusieurs de nos camarades.

LE LIVRE PARLÉ

Nous ne pouvons, ce mois-ci, annoncer la parution de nouveaux ouvrages enregistrés pour le livre parlé, car, chose curieuse, le froid a eu ses effets jusque dans la fabrication des disques et a retardé de beaucoup leur confection par suite d'avaries matérielles survenues à cause du gel.

Cependant, plusieurs ouvrages sont prêts à être livrés et nul doute que bientôt nous annonçons de nouvelles auditions.

Nous avons encore eu le plaisir de voir un certain nombre de camarades acheter des appareils complets ou des tourne-disques, ce qui augmente le nombre de lecteurs et, par conséquent, encourage la mise en route d'ouvrages nouveaux. Que tous comprennent que, plus il y aura de lecteurs, plus il sera nécessaire de faire de nouvelles publications, et plus nous aurons le plaisir d'avoir une discothèque bien garnie, comme dans les autres pays.


Nous donnons, ci-dessous, des extraits de lettres de camarades qui expriment, à leur tour, leur satisfaction.

Lettre du Camarade Tihon

« ...Je suis extrêmement satisfait et ai un très grand plaisir à entendre, sans aucune fatigue, les ouvrages tournés en disques. J'ai dit à mes camarades de l'« Union des Aveugles de Guerre », toute ma gratitude pour les conditions amicales grâce auxquelles j'ai pu faire cette acquisition; mais je n'ignore pas que l'« American Braille Press » et le généreux bienfaiteur qu'est M. Nelson Cromwell, jouent, dans l'organisation grâce à laquelle le « Livre Parlé » est à la portée de tous, un rôle capital. Aussi, je tiens à vous en exprimer toute ma reconnaissance très sincère. »

Lettre du Camarade Renat Alain

« ...Je ne saurais assez vous dire combien cet appareil est précieux pour les aveugles... »



Chronique de l'U. A. G.

ENTRE NOUS

Naissances

Notre camarade Levié, de Parigny-les-Vaux (Nièvre), nous fait part de la naissance de son quatrième fils, Alain, né le 6 août 1938.

Notre camarade Estienne, de Six-Fours (Var), nous fait part de la naissance de sa petite fille Huguette, née le 27 novembre 1938.

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

Mariages

Notre camarade Mengin, Charles, de Bainville-aux-Saules (Vosges), nous fait part du mariage de son fils avec Mlle Simone Gombau, célébré le 27 octobre 1938.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décès

Nous apprenons le décès de :

Notre camarade Dubois, Charles, de Bondy (Seine), décédé le 7 décembre 1938, à l'âge de 53 ans.

Né le 1^{er} octobre 1885 à Paris, soldat au 289^e régiment d'infanterie, notre camarade fut blessé le 12 janvier 1915, à Crouy (Aisne). Réformé à 100 %, art. 10, pour cécité, titulaire de la Médaille Militaire et Officier de la Légion d'honneur, il laisse une veuve.

Notre camarade Breton, Etienne, de Montdauphin (S.-et-M.), décédé le 22 novembre 1938, à l'âge de 57 ans.

Né le 1^{er} septembre 1881, à Vendières (Aisne), soldat au 67^e régiment d'infanterie, notre camarade était réformé à 100 %, art. 10 pour cécité, et laisse deux enfants.

De la femme de notre camarade Torrès, de Sidi-Bel-Abbès (Algérie), décédée le 22 novembre 1938.

Nous adressons aux parents nos plus vives condoléances.

COTISATIONS 1939

Cotisations

Leriche, Gréard, Bourdon, Duché, Guy, Thibault, Cyssau, Colombel, Degoutte, Hébert, Demaret, Cluzelau, Hadot, Guth, Vidry, Obitz, Boé, Bac, Backer, Noirjean, Castel H., Bouillard, Lombard, Freixes, Occis, Basile, Pelletier, Payen, Viault, Rain, Wetzel, Serdobel, Gourdin, Palmaro, Samuel, Bardonnnet, Moteau, Morand, Raffestin, Le Poul, Gagnard, Pernoo, Roi J., Daubersy, Caillaux, Vachon L., Epstein, Cholau, Latrille, Guignon, Roubaud, Chanial, Delage, Férézou, Giboulot, Plateau, Citerne, Angel, Rost, Jung, Poteureau, Raveleau, Crouzilhac, Dupic, Jacquet, Millepied, Guitteny, Sourissaud, Benoît E., Arendt, Arnould E., Regnier, Gentilhomme, Petit J., Toutain L., Gloriant, Rieux, Fouasse, Tilly, Henzé H., Terras, Kuster, James, Lambert L., Authié, Nicolas A., Fourrer, Vochel, Verdelet, Ansanay, Guyennet, Daurios, Pannetrat, Lemaitre, Guermonprez, Guilbert, Lucas G., Boulert, Charrière J., Notelet, Feschet, Brottes.

Cotisations volontaires

Nous sommes heureux d'adresser ici nos sincères remerciements à nos camarades qui ont tenu à effectuer un nouveau versement :

Charlat, 20 fr.; Gréard, 5 fr.; Duché, 5 fr.; Lais, 10 fr.; Degoutte, 10 fr.; Obitz, 10 fr.; Vidry, 5 fr.; Noirjean, 5 fr.; Basile, 5 fr.; Samuel, 10 fr.; Bardonnnet, 5 fr.; Morand, 4 fr.; Raffestin, 10 fr.; Roi J., 10 fr.; Vachon L., 20 fr.; Cholau, 15 fr.; Chanial, 5 fr.; Dupic, 5 fr.; Toutain L., 10 fr.; Gloriant, 20 fr.; Rieux F., 5 fr.; Fouasse, 5 fr.; Vochel, 15 fr.; Ansanay, 10 fr.; Daurios, 10 fr.; Lucas G., 20 fr.; Guermonprez, 10 fr.; Guilbert, 10 fr.

Procès-Verbal de la Réunion du Conseil d'Administration du 15 Octobre 1938

La séance est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence de Conan.

Sont présents : Conan, Guillam, Izaac, Leveau, Amblard, L'Evesque, Bardoux, Bois, Brusson, Cabasson, Céré-Labourdette, Evrat, Fauvel, Favret, Grillet, Laffargue, Lagarde, Lauté, Malgat, Muller, Noireaux, Robert M., Roy G., Satgé.

Excusés : Bertrand, Bloncourt, Courteix, Derunder, Nicolai, Scapini.

Ont donné leurs pouvoirs : A Amblard : Nicolai; à Leveau : Bertrand; à Lauté : Courteix; à Noireaux : Derunder.

Assistaient également à la séance : M. de Traversay, Président; M. Iweins, Secrétaire du Comité d'Action; M. O. Bloch, Trésorier-adjoint.

Les camarades : Briant, Boudant, Chalendar, Charlat, Chatillon, Chauvel, Dunand, Mathieu, Moulin, Rousseau, Saillot.

Après les événements récents, Conan est heureux de reprendre les travaux du Conseil et remercie les administrateurs de Province venus nombreux pour marquer leur attachement à la cause de l'Union.

Il fait ensuite un compte rendu des démarches faites par le Bureau avant les vacances et fait donner lecture des réponses des différents ministres. Toutes les questions évoquées seront suivies par le Bureau.

Le Secrétaire général met le Conseil au courant de la réalisation de différents legs.

Le procès-verbal de la séance du 25 juin, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

Les situations financières de juin, juillet et août sont également adoptées à l'unanimité.

Section de Prévoyance : Le Secrétaire général rappelle au Conseil que, spontanément, 900 adhésions sont parvenues. Il fait part du résultat des travaux des camarades désignés pour mettre la question au point.

Le règlement récemment élaboré est définitivement adopté avec les modifications suivantes :

1° A l'avant-dernier paragraphe prévoyant le cas du camarade qui n'est pas en règle avec la Caisse au moment de son décès, le texte suivant est adopté :

« Si le camarade, au moment de son décès, n'est pas en règle avec la Caisse, l'U.A.G. ne versera à la personne désignée que le montant des cotisations payées, sans tenir compte des intérêts.

« Sera considéré comme n'étant pas en règle avec la Caisse le camarade qui, après le 11 Novembre, n'aura pas répondu à la demande de versement notifiée par lettre recommandée avec avis de réception. »

2° Pour bien spécifier quels seront les bénéficiaires de l'allocation, il est décidé que seront considérés comme tels : « la femme du camarade ou la personne désignée, ou à défaut les héritiers directs du camarade, à moins de stipulation contraire de l'intéressé. »

3° Il est entendu également que, pour plus de clarté, au lieu de dire la « tierce personne » on dira la « personne désignée ».

Céré-Labourdette demande qu'on ait la faculté de se libérer par le versement d'une prime unique. Fauvel en est partisan et dit la chose possible. Il est décidé que les camarades désirant ce mode de paiement devront s'adresser au Secrétariat.

Il est parlé de l'éventualité de souscrire plusieurs parts à la Caisse. Laffargue et Leveau sont formellement opposés, afin de ne pas changer les conditions qui sont maintenant établies. La question n'est pas retenue.

Il est décidé qu'à la suite du Conseil, le Bureau mettra en recouvrement les cotisations des camarades adhérents et enverra une circulaire à tous pour leur rappeler les avantages procurés par la Section.

Création d'une Section de l'Ouest : Les membres de l'U.A.G. résidant dans les départements de la Loire-Inférieure, des Deux-Sèvres et de la Vendée se sont réunis le 25 septembre à La Roche-sur-Yon, afin de fonder une Section Régionale de l'Union, et ont nommé les camarades Dallet, Président; Raveleau, secrétaire, et Potereau, vice-président.

Le Conseil entend les explications de Conan et Brusson et approuve la création de cette Section.

La date de l'Assemblée Générale de 1939 est fixée au dimanche 30 avril, pour pouvoir organiser la célébration du 20^e anniversaire de l'Union, au cours duquel on procédera à l'inauguration du buste du Maréchal Maunoury. Le Bureau est chargé de faire le nécessaire.

Le Secrétaire général met le Conseil au courant de l'organisation du déjeuner du 11 Novembre prochain et d'un concert qui aura lieu en décembre.

A l'unanimité, le Conseil décide l'admission à l'U.A.G. en qualité de membre titulaire du camarade Manigault, Léon, 14, rue Daru, Paris, 100 %, art. 10, titre définitif, carte du Combattant (faisait déjà partie de l'Union à titre provisoire).

L'allocation de 300 francs attribuée à l'occasion de la naissance d'un enfant est accordée au camarade P..., victime civile.

Le Conseil d'Administration de l'U.A.G. ratifie ensuite le dépôt effectué chez M. Sargenton, agent de change, 26, avenue de l'Opéra, Paris, pour être vendues par celui-ci des valeurs suivantes :

13.279 fr. 50 Rente française 4 1/2 % 1932, tranche A.

14.940 fr. Rente française 4 1/2 % 1932, tranche B.

Legs Maunoury : Après avoir pris connaissance des dispositions testamentaires, en date du 30 janvier 1938, de Mme Vve Gabriel Maunoury, née Pauline-Héloïse-Hortense Caillé, en son vivant sans profession, demeurant 26, rue du Docteur-Maunoury, à Chartres (E.-et-L.), où elle est décédée le 6 juillet 1938, par lesquelles elle lègue à l'Association des Aveugles de Guerre, 25, rue Ballu, Paris (9^e), une somme de cinq mille francs (5.000 fr.) nette de tous frais,

Le Conseil d'Administration de l'U.A.G. accepte à l'unanimité ces dispositions testamentaires et donne tous pouvoirs à son trésorier pour encaisser ce legs en son nom, prendre tous engagements et faire le nécessaire.

Legs Kopff : Après avoir pris connaissance des dispositions testamentaires de Mlle Emilie Kopff, en date du 27 mai 1938, en son vivant demeurant à New-Rochelle, Comté de Westchester, Etat de New-York, décédée le 6 juin 1938, par lesquelles elle lègue à l'Union des Aveugles de Guerre des obligations du Gouvernement Français 5 %, d'une valeur nominale de cent mille francs,

Le Conseil d'Administration de l'U.A.G. accepte à l'unanimité ces dispositions testamentaires et donne tous pouvoirs à son trésorier pour encaisser ce legs en son nom, prendre tous engagements et faire le nécessaire.

Pour aider à la diffusion du Livre Parlé, le Président fait accepter par le Conseil que les appareils tourne-disques puissent être payés par les camarades par abonnement trimestriel de 50 francs, et les phonographes par abonnement de 75 francs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 15.

GROUPEMENT RÉGIONAL DU NORD

Le Secrétaire informe les camarades que l'Assemblée annuelle du Groupement a été fixée au dimanche 19 mars, à deux heures, salle du Conservatoire de Musique, à Lille.

Un second avis, qui paraîtra en février, fournira toutes indications utiles à ce sujet.

GROUPEMENT RÉGIONAL DE LIMOGES

L'Assemblée annuelle du Groupement régional de Limoges est fixée au dimanche 26 mars 1939.

Ordre du jour : Compte rendu de l'exercice 1938. Discussion des rapports moral et financier de l'Union. Vœux à émettre pour l'Assemblée Générale de l'Union. Renouvellement du Bureau.

Programme de la réunion : La réunion sera présidée par le camarade Conan, Président de l'U.A.G.

A 11 h. 30, dépôt d'une gerbe au Monument aux morts; à 12 heures, déjeuner amical en commun; à 14 heures, réunion dans un local de la Mairie.

Nous aurons cette année l'honneur d'avoir parmi nous le camarade Conan, Président de notre Union. Nous invitons donc vivement tous les camarades de la Régionale à venir ce jour-là à notre Assemblée. Ils recevront en temps utile une convocation individuelle qui leur donnera les renseignements complémentaires concernant les repas, lieu de réunion, etc...

Le Président : Lagarde.

Le Secrétaire : Cluzeleau.

FORMATION DES SECTIONS D'ALGÉRIE ET DE SAONE-&-LOIRE

GROUPEMENT D'ALGERIE

Réunion du 5 novembre 1938

Sur invitation du camarade Mariani, agissant en qualité de délégué pour l'Algérie de l'Union des Aveugles de Guerre, l'an 1938, le 5 novembre, 16 camarades se sont réunis au domicile de ce dernier; 4 empêchés ont envoyé un pouvoir.

Mariani a exposé à l'Assemblée les conditions dans lesquelles, d'accord avec le siège social, il fondait une Section de l'Union des Aveugles de Guerre. Il en a expliqué tous les avantages. Les camarades de l'Algérie seraient appelés à bénéficier de la création d'un organe les mettant plus directement en relations avec notre Association et il a fait un vibrant appel en faveur d'une coopération étroite et sincère entre tous les adhérents algériens de notre Groupement.

A la suite de cet exposé, il a été décidé de former une Section à Alger qui prendra le titre de Section de l'Algérie de l'Union des Aveugles de Guerre.

Il a été ensuite procédé à l'élection d'un bureau provisoire.

Ont été élus :

Président : Douet Jean; Vice-Président : Mariani Jacques; Membre du Comité : Ghiat Boudjema.

Mme Douet, femme du Président, a bien voulu accepter les fonctions de Secrétaire-trésorière.

Le siège de la Section est fixé au domicile du Président, 136 bis, Chemin du Télémy, à Alger.

Le présent procès-verbal de la réunion a été signé par les membres du Bureau.

GROUPEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

Réunion du 30 novembre 1938

L'Assemblée d'automne, fixée en principe courant septembre, a été faite, cette année, le dimanche 28 août, pour les raisons énoncées dans la note de convocation reçue par chaque membre. Elle s'est tenue chez le camarade Champagnon, à Varennes-les-Mâcon.

En dehors des agapes fraternelles, une question devait être réglée. L'Amicale des Aveugles de Saône-et-Loire devait-elle s'appeler « Section » ? Cette question avait été discutée presque entièrement à la réunion de mai, à Châlons-sur-Saône, et il avait été décidé qu'un vote à ce sujet réglerait définitivement la question.

Les aveugles présents furent unanimes à demander la transformation en Section et les absents qui avaient adressé leurs bulletins de vote ont également tous voté « oui ».

En conséquence, à compter du 28 août 1938, il n'y a plus d'« Amicale », mais une « Section » des Aveugles de Guerre de Saône-et-Loire, rattachée à l'U.A.G.

Le Président : L. Philippe.

AVIS DIVERS

T.S.F.

L'Œuvre des Aveugles de la Société de Secours aux Blessés Militaires est heureuse de faire savoir aux Aveugles de Guerre qu'elle peut mettre à leur disposition les postes de T.S.F. suivants, pour l'achat desquels elle accorde aux Aveugles qui n'en ont pas encore bénéficié, une participation de 200 francs. L'œuvre prend en outre à sa charge les frais de port et d'emballage.

1° Modèle clavier 5 lampes, comportant 10 touches semblables à celles d'une machine à écrire, qui donnent 10 stations et, sur le côté, un tambour en noms de stations ou repéré en Braille, qui assure par rotation la prise de toutes les stations européennes : petites ondes, grandes ondes, ondes courtes, au prix net de 975 francs.

2° Modèle 528, 5 lampes métalliques, toutes ondes, au prix net de 925 francs.

3° Modèle 690, 6 lampes métalliques, toutes ondes, au prix net de 1.250 francs.

Aveugle d'après-guerre non-pensionné serait acheteur d'une guilotine. Faire offre directement à M. Dumortier, 16, rue Macard, Reims (Marne).

Pour trousseaux, achats de toile et lingerie, notre camarade Petitdidier nous informe qu'il livrera aux meilleures conditions le beau linge des Vosges, garanti blanchi sur pré, livraison franco, 5 % d'escompte. Demander échantillons.

S'adresser directement à M. Petitdidier, 118, rue Marietton, Lyon (Rhône).

Notre camarade Léger Antony nous informe qu'il peut fournir à des prix très bas toutes garanties : Postes de T.S.F., bicyclettes et tandems, machines à écrire, vins de Valmya.

S'adresser à M. Léger, 5, rue Rataud, Paris (5^e).

A vendre, Pavillon de quatre pièces Loi Loucheur, 545 mq. de terrain planté d'arbres fruitiers, angles deux rues, avec garage ou atelier, lavoir et cave, chauffage central, salle de bains, gaz, électricité, lumière et force, tout à l'égout. Très bonne exposition. Conditions avantageuses.

S'adresser à M. Molinier, 39, rue des Anémones, Lagny (Seine-et-Marne).

Le camarade Lambert Roger serait acheteur d'une machine à écrire en noir.

Prière de faire offre en indiquant le prix et l'état de la machine à M. Lambert, 50, rue de Turenne, Paris.

LISTE DE DONATEURS

Mme Condamin, Nice, 6 fr.; M. Gerald Dobede, à Bath (Angleterre), 1.771 fr. 50; Un Ancien Combattant, 300 fr.; M. Pecnard à Paris, sur sa pension d'ancien combattant, 100 fr.; Miss Ker, Paignon (Angleterre), 350 fr.; M. Collin, Paris, 50 fr.; M. Falhenberg, à Paris, 3 fr.; Général Robert de Saint-Vincent, 10 fr.; M. Naud, à Paris, 50 fr.; M. North, à Hochfehden, Bas-Rhin, 10 fr.; M. Roland Gosselin, Paris, 500 fr.; Cie d'Assurances « La Nationale-Incendie », 500 fr.; Cie d'Assurances « La Nationale-Vie », 500 fr.; Mme et M. Bressonnet, Paris, 100 fr.; M. Munier, à Maupas (Côte-d'Or), 10 fr.; M. Mandron, à Ploméon (Aisne), 20 fr.; Mme Cornud Peschier, à Vallon (Ardèche), 200 fr.; M. Lecomte Edouard, Marly-la-Ville, 200 fr.; Mme Romezin, Valence, 30 fr.; M. Cayx, à Bordeaux, 25 fr.; Protection et bonne santé de notre famille, 300 fr.; M. Rochard, à Dinard, 20 fr.; M. G. Lévy, Paris, 200 fr.; Cie d'Assurances l' « Union », à Paris, 500 fr.; Mlle Armstrong, Toorak (Australie), 524 fr.; M. A.-J. Lafargue, Alger, 300 fr.; Mme Bollack, Paris, 100 fr.; M. Buttolo, Paris, 50 fr.; Mme Vve Boesiger, Lyon, 20 francs.

DONS AVEC AFFECTATION SPÉCIALE POUR LA MAISON DES AVEUGLES DE GUERRE

Notre camarade Bac, 45 fr.; Commune d'Auray (Morbihan), 45 fr.; Ville de Marle (Aisne), 50 fr.; Commune de Neuilly-en-Thelle (Oise), 50 fr.; Notre camarade Arendt, 10 fr.; Notre camarade Naegely, 10 francs.



Président d'Honneur
de l'Union des Aveugles de Guerre

M. Albert LEBRUN, président de la République

Comité de Patronage

- | | |
|--|--|
| † M. Brioux, de l'Académie Française, <i>Président honoraire</i> ; | Miss Grace Harper ; |
| † M. Barthou, <i>ancien Président du Conseil</i> ; | Miss Winifred Holt ; |
| M. le colonel Fabry, <i>Député, ancien Ministre</i> ; | Mme Léopold Kahn ; |
| † M. le général Balfourier ; | M. Krug ; |
| M. Brisac, <i>Préfet</i> ; | M. Lugol, <i>ancien Sénateur</i> ; |
| M. J. Ridgely-Carter ; | Mme la maréchale Maunoury ; |
| M. Paul de Cassagnac, <i>ancien Député</i> ; | M. Samuel Milbank ; |
| M. Maurice Donnay, de l'Académie française ; | M. Meyer, <i>Conseiller d'Etat</i> ; |
| M. Duco, <i>Médecin-Inspecteur</i> ; | M. Henry Paté, <i>Député</i> ; |
| M. Fribourg, <i>Député</i> ; | † M ^e Henri-Robert, de l'Académie française, <i>ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats</i> ; |
| Miss Alice Getty ; | M. le général Sainte-Claire-Deville ; |
| M. Justin Godart, <i>ancien Ministre</i> ; | † M. Vallery-Radot. |

